

## Citoyenneté d'Honneur de la Ville de Besançon accordée à Seiji OZAWA

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : Né en 1935, à Shen-Yang en Chine, de parents japonais, Seiji OZAWA étudie la musique occidentale à l'Ecole de musique de Toho à Tokyo.

En 1959, il remporte, à l'âge de 24 ans, le premier prix du Concours international de jeunes chefs d'orchestre de Besançon. Cette récompense marque le début d'une exceptionnelle carrière internationale. En 1960, Charles Munch l'invite à diriger l'Orchestre Symphonique de Boston. Il reçoit peu après une bourse qui lui permet d'étudier auprès d'Herbert von Karajan à Berlin. En 1961, Leonard Bernstein l'engage comme assistant de l'Orchestre philharmonique de New-York lors d'une tournée au Japon. De 1964 à 1969, il est directeur musical du Festival de Ravinia, résidence d'été de l'Orchestre symphonique de Chicago, puis directeur musical de l'Orchestre symphonique de Toronto de 1965 à 1969, et de l'Orchestre symphonique de San Francisco de 1970 à 1976. En 1973, il est nommé directeur musical de l'orchestre symphonique de Boston qu'il ne quitte qu'en 2002 pour le poste de directeur musical de l'Opéra de Vienne.

En 1998, il est nommé Chevalier de la Légion d'Honneur et, en 2001, Membre de l'Académie des Beaux-Arts et de l'Institut de France. Il est également Docteur Honoris Causa de l'Université de la Sorbonne.

Comme d'autres lauréats du Concours de jeunes chefs d'orchestre -Gerd Albrecht, Michel Plasson, Sylvain Cambreling ou Yutaka Sado,...- qui ont connu la consécration internationale, Seiji OZAWA a été, tout au long de sa carrière, l'ambassadeur de la Ville de Besançon à travers le monde.

C'est avec plaisir qu'il a accepté de venir diriger, le 5 octobre prochain, à Micropolis, à l'occasion du 60<sup>ème</sup> anniversaire du Festival et du 50<sup>ème</sup> Concours International de Jeunes Chefs d'Orchestre, l'Orchestre National de France dans des oeuvres de Berlioz, Ravel et Dutilleux. C'est avec honneur et fierté que nous le recevrons.

Compte tenu de l'exceptionnelle carrière de Seiji OZAWA et de l'attachement dont il fait preuve envers notre ville en venant fêter avec nous ce double anniversaire, il est proposé d'élever Seiji OZAWA au rang de Citoyen d'Honneur de la Ville de Besançon.

Le Conseil Municipal est invité à en décider.

**«M. LE MAIRE** : Vous savez que notre Festival de Musique débute demain soir par un concert public, que samedi soir il y aura donc un autre concert au Théâtre et le 5 octobre un grand concert à Micropolis dans une salle réaménagée avec une conque pour en améliorer l'acoustique. Je remercie d'ailleurs le Président de la SEM Micropolis, Vincent FUSTER pour cet aménagement demandé par notre ami Bernard SERTOUT, le Président du Festival afin que cette salle puisse servir à des concerts. Seiji OZAWA, je ne vous le présente pas. C'est un chef prestigieux qui a gagné à Besançon en 1959, il avait alors 24 ans, le concours de jeunes chefs d'orchestre. Maintenant il a 72 ans je crois et il va donner un concert à Besançon. J'ai d'ailleurs invité Mme la Ministre de la Culture, je ne sais pas si elle viendra, mais devant la rencontrer prochainement, je lui retransmettrai cette invitation. Nous avons donc pensé qu'il serait bon de décerner le citoyennat d'honneur à Seiji OZAWA si vous en êtes d'accord évidemment. Il est très fier de ce qu'il a fait à Besançon et quand on parle de Besançon et du concours international des jeunes chefs d'orchestre, on parle de qui ? d'OZAWA, de Michel PLASSON qui va diriger le concert inaugural et cela participe à la renommée de la Ville et de notre Festival. J'en profite au passage pour remercier la nouvelle équipe du Festival et notamment son Président Bernard SERTOUT. Le Festival après des périodes difficiles est bien reparti et je pense que cette année nous aurons un bon Festival de Musique avec de grands noms, de grands orchestres.

**Mme Françoise BRANGET** : Monsieur le Maire, vous avez invité notre Ministre de la Culture...

**M. LE MAIRE** : La lettre a été signée ce soir.

**Mme Françoise BRANGET** : Moi je l'ai invitée déjà depuis début juillet (réactions).

**M. LE MAIRE :** Madame BRANGET, si vous me l'aviez dit, cela aurait évité de faire des doublons, on aurait évité un timbre (rires).

**Mme Françoise BRANGET :** Je vous le dis, je lui ai vanté les mérites de Besançon et notamment les deux sites dont l'un est classé, l'autre le sera bientôt je l'espère, les sites classés à l'UNESCO.

**M. LE MAIRE :** Quel site de Besançon est classé à l'UNESCO ?

**Mme Françoise BRANGET :** Pas à Besançon, sur ma circonscription, Arc-et-Senans. Sur ma circonscription il y aura deux sites bientôt classés à l'UNESCO, c'est quand même intéressant. La Ville de Besançon a un certain nombre d'atouts, donc je l'ai invitée début juillet et elle m'a dit qu'elle souhaitait venir. Je ne sais pas si elle viendra pour le Festival mais je vais réitérer mon invitation pour le Festival en tout cas.

**M. LE MAIRE :** Je vous en remercie mais est-ce que je peux vous faire une remarque, Madame BRANGET ?

**Mme Françoise BRANGET :** Oui.

**M. LE MAIRE :** Lorsque l'on est un élu de la République, on ne travaille pas pour soi, on travaille pour sa circonscription, pour la Ville et je pense qu'il eût été tout à fait amical de votre part et plus efficace de le faire savoir au Maire de Besançon. Je ne mets pas en doute ce que vous avez dit, vous avez dû certainement l'inviter dans la salle avant une séance de l'Assemblée Nationale, avant les questions, parce que c'est souvent comme cela que ça se fait, peu importe, mais je pense Madame BRANGET que, au-delà des positionnements politiques, et je suis bien placé pour le dire dans l'opération Vauban où peut-être on vous dira que ce n'est même pas le Maire de Besançon ni Paulette GUINCHARD qui ont lancé cette opération, je travaille la main dans la main avec des Maires qui sont de vos amis et il n'y a aucun problème, je les ai au téléphone quasiment chaque jour, avec des Maires de toute la France et de toutes les couleurs politiques et on se dit tout entre nous. Je pense donc qu'il aurait été bien pour la démocratie que vous ayez l'amabilité, je dirais même peut-être la correction de dire au Maire de Besançon que ce n'était pas une opération personnelle mais une démarche de la Députée certes, mais de la Députée avec le Maire de la Ville pour l'inviter.

Je vais même remettre une autre lettre d'invitation à une autre personne mais vous verrez bien à qui parce que vous allez me dire que vous l'avez fait aussi. Ce que les Bisontins retiendront si la Ministre de la Culture vient à Besançon, je vais vous faire un peu de peine, ce n'est pas que Françoise BRANGET ou Jean-Louis FOUSSERET l'ont invitée, ce sera qu'en venant à Besançon, elle honorerait le Festival de Musique. Donc à l'avenir, si vous invitez la Ministre de la Culture, eh bien associez-moi et nous l'inviterons ensemble. Lorsque la Ministre de la Culture viendra, je ne sais pas si ça sera en réponse à votre invitation ou à la mienne, je la recevrai avec plaisir. Vous l'avez invitée en juillet, en tout cas son Cabinet, contacté il y a très peu de temps ne m'a pas dit qu'elle avait été invitée, qu'elle venait mais c'est très bien.

**Mme Françoise BRANGET :** Je suis ravie par ce que vous venez de me dire...

**M. LE MAIRE :** C'est toujours comme cela.

**Mme Françoise BRANGET :** ...parce que j'attendrais bien la réciproque et je l'aurais bien attendue depuis trois ans parce qu'en matière de réseau Vauban, depuis trois ans je n'ai pas eu l'impression que vous m'ayez adressé un seul courrier ni même prévenue d'une seule manifestation. Je vous ai même croisé dans un couloir de l'Assemblée et je n'étais pas au courant de votre présence.

**M. LE MAIRE :** Quand je vais à l'Assemblée Nationale, je ne vous le dis pas (rires), ça c'est sûr.

**Mme Françoise BRANGET :** Vous étiez là pour parler du réseau Vauban avec d'autres maires effectivement qui ont la chance d'avoir dans leur ville du patrimoine Vauban mais j'étais très surprise. Alors en matière de coopération, ce que vous me dites là j'apprécie énormément parce que depuis trois ans je n'ai pas vu l'ombre d'un courrier. Et la réciproque pour l'invitation pour Mme ALBANEL pourquoi

pas, envoyez-moi la copie, je serais ravie également de l'avoir. Je vous signale que lorsque j'ai souhaité vous faire passer des messages, je vous ai adressé un certain nombre de courriers auxquels de temps en temps vous m'avez répondu, d'autres fois pas. Mais en matière du patrimoine Vauban, pas une seule fois vous ne m'avez écrit pendant trois ans. Alors j'espère qu'à l'avenir nous pourrions collaborer car l'intérêt pour la Ville c'est de coopérer.

**M. LE MAIRE :** Madame BRANGET, je n'accepte pas cela...

**Mme Françoise BRANGET :** Comment vous n'acceptez pas ?

**M. LE MAIRE :** Non je n'accepte pas parce que vous êtes sur tous les listings et chaque fois qu'on a fait des conférences de presse dans le cadre du réseau Vauban qui n'est même pas la Ville, vous avez été invitée...

**Mme Françoise BRANGET :** A Besançon comme le simple citoyen bisontin...

**M. LE MAIRE :** A Paris, Madame, vous avez toujours été invitée.

**Mme Françoise BRANGET :** A Paris je n'ai jamais été invitée, je regrette Monsieur le Maire, jamais. Je n'ai eu des invitations que comme simple citoyenne aux manifestations à Besançon.

**M. LE MAIRE :** Non, c'est faux !

**Mme Françoise BRANGET :** Si, c'est vrai. Quand vous avez eu des tractations à faire, je l'ai su d'autant mieux que j'étais amie avec Gilbert MEYER, le Maire de Colmar, qui me tenait au courant, qui contribue également au réseau Vauban et m'a informée d'un certain nombre de choses, donc j'étais parfaitement informée de ce qui se passait. Ne me reprochez pas ce que vous pratiquez depuis trois ans.

**M. LE MAIRE :** Est-ce que vous avez terminé Madame BRANGET ?

**Mme Françoise BRANGET :** Non, je n'ai pas terminé ; je voudrais parler d'OZAWA. Je n'ai pas pu m'exprimer simplement sur le fait qu'on reçoive OZAWA qui est une chance extraordinaire.

**M. LE MAIRE :** Et c'est vous qui l'avez invité, je pense ?

**Mme Françoise BRANGET :** Pas du tout. Je me moque éperdument de savoir si Mme ALBANEL viendra suite à votre invitation ou suite à la mienne, ça ne m'intéresse vraiment pas beaucoup...

**M. LE MAIRE :** Ah bon ? On n'avait pas compris cela.

**Mme Françoise BRANGET :** Vous faites de la polémique très mal placée à mon avis. Je souhaite vous parler d'OZAWA et du Festival qui est quand même l'objet du rapport sur lequel vous avez dévié. Je voudrais simplement vous dire qu'on est ravi, tous les Bisontins qui se passionnent pour la musique seront heureux de retrouver celui qu'ils ont promu au rang de chef d'orchestre fantastique avec une telle renommée. Il revient à Besançon -j'attends, il ne peut pas écouter deux conversations-...

**M. LE MAIRE :** Continuez, Madame je vous écoute. Je suis comme Napoléon, je peux écouter cinq conversations à la fois.

**Mme Françoise BRANGET :** Vous êtes très doué, c'est bien, c'est formidable. OZAWA revient, nous aurons la chance de l'écouter, nous en sommes ravis, simplement comme tous ceux qui suivent le Festival depuis très longtemps et pas simplement depuis un mandat, depuis 60 ans par exemple puisque c'est la soixantième édition du Festival à Besançon.

**M. LE MAIRE :** Il y a 60 ans, je ne le suivais pas.

**Mme Françoise BRANGET** : Il y en a d'autres qui sont plus âgés que vous, d'autres n'ont pas le privilège de votre jeunesse et certains ont pu assister aux premières représentations d'il y a déjà 60 ans. Pour ma part j'y suis allée la première année où je suis arrivée à Besançon il y a 31 ans. Depuis très longtemps un certain nombre de Bisontins déplorent que, malgré un événement d'une nature internationale, c'est quand même un événement mondial, le concours de jeunes chefs d'orchestre, on n'en ait pas fait plus la promotion à Besançon. Nous n'avons pas depuis 60 ans une structure digne de ce nom pour écouter un concert. Vous savez que certains chefs d'orchestre ne veulent plus venir à Besançon parce que l'acoustique de nos salles n'est pas à la hauteur de leurs exigences. Vous venez vous-même de dire qu'on a transformé, on a fait un peu de bricolage à la salle de Micropolis (réactions).

**M. LE MAIRE** : Ce n'est pas du bricolage, Madame !

**Mme Françoise BRANGET** : J'espère que ce soir-là il ne pleuvra pas !

**M. LE MAIRE** : Vous confondez avec le Palais des Sports Madame, c'était au Palais des Sports qu'il y avait ce type de problèmes.

**Mme Françoise BRANGET** : C'était au Palais des Sports mais c'est un peu vrai aussi de l'autre côté. Je dis simplement et personne ne peut me contredire, qu'on a à Besançon la chance, l'atout exceptionnel d'avoir ce Festival de Musique qui a été un des premiers Festival de Musique en Europe ou du moins en France et on n'a pas su avec le temps, y consacrer par manque de volonté politique, on n'a pas consacré l'énergie à vouloir doter la Ville d'un équipement nécessaire. Vous auriez pu le faire en d'autres temps parce que beaucoup de villes l'ont fait en France alors qu'elles n'avaient pas de Festival, c'est le cas de Grenoble, Poitiers, Aix-en-Provence, Bordeaux, etc. voire même Dijon ; vous auriez pu le faire en 1981 quand vous auriez pu aller réclamer quelques subsides à quelqu'un que vous appréciez...

**M. LE MAIRE** : En 1981, je n'étais même pas Adjoint au Maire, Madame.

**Mme Françoise BRANGET** : Vous auriez pu, mais vous allez me répondre que ça coûte trop cher...

**M. LE MAIRE** : Non, je vous dis qu'en 1981 je n'étais même pas Adjoint au Maire, alors me reprocher...

**Mme Françoise BRANGET** : Vous ne faisiez peut-être pas partie de la municipalité mais entre 1981 et 2001, il y a eu un espace de tirs où l'on aurait pu effectivement prévoir quelque chose. Toujours est-il qu'aujourd'hui nous n'avons toujours rien et puis 50 ans après il revient, on l'accueille à Micropolis, je veux bien. Simplement ce n'est pas comme cela qu'on prend soin des atouts et des enjeux d'une ville. Nous le regrettons, c'est tout ce que j'ai à dire, sans polémique particulière à l'annonce des élections municipales comme vous l'avez dit en préambule ; je vous l'ai déjà dit à d'autres reprises.

**M. LE MAIRE** : Je veux dire simplement que l'accueil à Micropolis a été géré en parfaite harmonie avec le Président Bernard SERTOUT du Festival, avec qui nous entretenons les meilleurs rapports et qui ne tient pas du tout le même discours que vous sur le Maire de Besançon... Non Madame BRANGET, vous avez parlé deux fois et je ne vous repasserai pas la parole ; je vous ai laissé parler assez longtemps car je pense que j'ai intérêt à vous laisser parler longtemps, plus vous parlez, meilleur c'est je pense. Simplement vous avez dit plusieurs fois «j'ai été invitée comme simple citoyenne». Je suis un simple citoyen, le Maire considère qu'il est un simple citoyen, il n'y a pas les simples citoyens et les citoyens au-dessus du lot, première remarque. Deuxième remarque, Madame, lorsque je vais à l'Assemblée Nationale pour une réunion des Maires, il n'y a que les Maires qui sont là, il n'y a aucun Député. A l'époque il n'y avait même pas Paulette GUINCHARD qui aurait pu y être comme Présidente de l'AUDAB. J'y vais et effectivement ce sont des réunions de travail et là on n'invite pas l'ancien Député. Par contre pour la conférence de presse de présentation que nous avons faite aux Invalides où il y avait 350 personnes et beaucoup de Députés, tous les Députés ont été invités. Je demanderai aux services de ressortir tous les courriers. La réalité c'est que vous ne vous êtes pas du tout intéressée à ce sujet-là et maintenant vous voudriez comme à votre habitude, c'est aussi la méthode du coucou, venir vous mettre à l'intérieur du nid que d'autres ont fait pour vous, vous voulez vous approprier cela. Madame BRANGET, cela ne marchera

pas, ne perdez pas de temps. Tout le monde sait qui est à l'origine de ce dossier et je suis fier et heureux d'avoir travaillé avec des Maires de toutes les couleurs politiques. J'ai dit combien j'avais été bien reçu au Ministère de la Culture à trois reprises par Renaud DONNEDIEU de VABRES. Je vais vous dire, le seul qui m'ait aidé, c'est Jean-François HUMBERT qui m'a organisé un premier rendez-vous. Jean-François HUMBERT est venu me voir dans mon bureau et a proposé de m'aider ; j'ai accepté et il l'a fait. Vous vous en êtes toujours désintéressée. Vous avez été invitée comme tous les parlementaires, les maires de gauche, les maires de droite, les sénateurs de gauche, les sénateurs de droite, donc je n'accepte pas que vous disiez ne pas l'avoir été car c'est faux et le citoyen Maire vous dit que vous êtes une citoyenne comme les autres, ce n'est pas ce que vous avez dit à trois reprises, tout le monde a pu l'entendre. Maintenant on va arrêter avec ces polémiques. En plus je vais souvent au Festival et je ne vous ai pas remarquée parmi les auditeurs les plus assidus. Vous avez parlé deux fois, c'est terminé, je passe la parole à Éric ALAUZET. Je préside cette assemblée et je veux du calme. Ce qui manque dans le débat, c'est de dire «je me lève, je m'en vais, je quitte la séance», vous ne l'avez pas fait ça encore !

**M. Éric ALAUZET :** Madame BRANGET puisque vous semblez vous intéresser au Festival de Musique, vous savez qu'un Festival comme celui-là est fragile. Certes il a été un des premiers en France, malheureusement aujourd'hui il y en a beaucoup et l'ensemble de ces festivals sont extrêmement fragiles au plan financier. Celui de Besançon ne tient que grâce au concours international de jeunes chefs d'orchestre et c'est ce qui en fait la singularité parce que le Festival de Besançon ça ne suffit pas, s'il n'y a pas le concours international c'est fini donc c'est bien ce qui en fait le cœur et les fondements et c'est en ça que la présence de Seiji OZAWA revêt beaucoup de sens.

Par ailleurs vous avez semblé dire, j'ai cru comprendre qu'il aurait fallu construire une structure pour faire des concerts. Dijon l'a fait et je crois qu'ils s'en mordent les doigts car leur auditorium coûte une fortune. Et je veux bien ajouter la proposition que vous faites là à toutes celles que vous avez faites depuis le début du mandat, j'en suis à quatre mandats pour financer tout ce que vous avez dit depuis le début du mandat. On fera la liste, on va la refaire dans quelques semaines, dans quelques mois, mais ça commence à faire beaucoup de choses dans cette ville et il va manquer de place pour faire toutes les réalisations que vous avez proposées de réaliser depuis le début du mandat. Donc à un moment donné il va falloir mettre tous les projets sur la table, les hiérarchiser et voir ce qu'on peut faire avec l'argent qu'on a. C'est comme cela qu'on est responsable dans une ville.

**M. LE MAIRE :** J'ai discuté avec le Maire de Dijon concernant le grand auditorium de Dijon puisque je le vois assez souvent et je vais vous dire ce qu'il m'a dit : «le grand auditorium s'il était sur roulettes, je te l'enverrais. Tu sais bien combien cela coûte rien qu'en fonctionnement ? -c'était encore en francs et nous étions ensemble à une réunion à Nancy chez notre ami ROSSINOT- cela coûte 55 MF donc quasiment 10 M€ le fonctionnement. Et quand on fait venir par exemple ROSTROPOVITCH, la place revient à 5 000 F. On a cet auditorium, on l'utilise mais moi je ne l'aurais jamais construit». Je suis tout à fait d'accord, cela ne vous étonnera pas, avec ce que vient de dire Éric ALAUZET. Je crois qu'il y a l'idéal, ce que l'on peut développer dans le cadre d'un programme de campagne électorale et puis il y a ce qu'on peut faire. Et il faut savoir ce qu'on peut faire. C'est vrai qu'il faudrait qu'on ait une salle avec une bonne sonorité. Un système, le système CARMEN, qui avait coûté fort cher à Micropolis, avait été mis en place par le regretté Claude GIRARD qui s'est beaucoup dépensé là-bas d'ailleurs, on l'oublie facilement. Il serait heureux d'entendre que la pluie tombe sur la salle et qu'on ne peut pas y faire de concerts, il serait certainement, là où il est aujourd'hui, satisfait d'entendre cela. On ne peut pas en permanence, et Bernard SERTOUT l'a compris, mettre en place des dispositifs, construire des bâtiments qui vont valoir des dizaines de millions d'euros et qui ne serviront que quelques jours par an. A Micropolis la conque va quand même coûter la bagatelle de 60 à 70 000 €. Des professionnels et des acousticiens ont travaillé sur cet aménagement.

Pour moi qui suis aux responsabilités, ce qui m'intéresse avant tout c'est de bien gérer l'argent public. J'étais au Conservatoire l'autre jour où j'ai présenté le projet de Seiji OZAWA. Vous savez qu'il y a un problème de salle de répétition. L'Orchestre de Besançon Franche-Comté répète dans des conditions déplorables, dans la salle Proudhon, dans les greniers du Kursaal. Le chef, Peter CZABA est venu me voir avec Michel ROIGNOT, avec Christophe LIME. Les amis de l'Orchestre de Besançon, quand je dis les amis ce ne sont pas des amis politiques, les amis au sens large parce que je les connais bien et on

s'entend bien, me demandent une salle de répétition et ont proposé l'Église Notre Dame. On a chiffré, l'aménagement en coûterait à peu près 5 M€. On était d'accord si la DRAC, l'État, la Région et le Département participaient au financement parce qu'on ne peut pas porter cela tout seul. Puis un jour j'ai eu une révélation en regardant les plans du Conservatoire de Kengo KUMA qui prévoient un auditorium de 300 et quelque places, un bricolage encore fait par des acousticiens de renommée internationale certainement ! J'ai alors fait le rapprochement avec la salle de répétition demandée par l'orchestre : plutôt que d'en construire une qui va coûter 5 M€, ne pourrait-on pas la faire au Conservatoire, d'autant que la moitié des musiciens sont professeurs au Conservatoire où l'on va créer un quatrième cycle qui implique de travailler avec des orchestres. On m'a dit que c'était une bonne idée même si au début cela va être un peu compliqué. Je suis allé présenter cette idée au Conservatoire en précisant que si dans 10 ou 15 ans on retrouve des moyens supplémentaires pour aménager à Notre Dame, on le fera. Parce qu'ils sont raisonnables, ils ont approuvé cette proposition. Donc on est en train de travailler là-dessus, je ne vous en ai pas parlé avant parce que ce n'était pas définitif. Jumeler une salle de répétition de l'Orchestre avec le Conservatoire peut nous permettre de faire des économies d'échelle. C'est aussi ce qui nous a incité à jumeler Conservatoire et FRAC.

Je reviens à ce que disait Éric : on ne peut pas en permanence construire des bâtiments car il y a un moment où ça coûte cher et cela ne répond pas forcément à la demande des intéressés qui sont souvent et aussi des contribuables de Besançon et ils comprennent bien cela.

Voilà ce que je voulais vous dire. Je vais vous redonner la parole mais je vous demande jusqu'à la fin de ce mandat d'arrêter avec ces polémiques stériles. On aura largement le temps de s'exprimer dans la presse locale, sur les radios, sur les télévisions, par le biais de tracts, de réunions publiques. Je ne laisserai pas ce Conseil Municipal devenir un champ de bataille électorale, pas plus de la part de mes amis que de vous. Nous avons la responsabilité de gérer la ville. Dans six mois les Bisontines et les Bisontins trancheront. S'ils sont satisfaits de notre gestion comme je l'espère, nous continuerons, s'ils ne sont pas satisfaits et qu'ils vous élisent, je ferai tout pour qu'avec vous ça se passe bien si éventuellement c'était le cas. Ce n'est pas la solution que je privilégie mais pourquoi pas ? Tout est ouvert. Mais je ne veux pas qu'on continue pendant six mois de parler pour parler, pour avoir 10 lignes dans la presse le lendemain, la presse qui d'ailleurs fait totalement son «boulot», ce n'est pas du tout vis-à-vis d'elle que je dis cela. C'est notre faute à nous, soyons responsables, réglons ces problèmes et puis arrêtons ces polémiques stériles, ces gamineries qui ne sont pas du niveau d'un Conseil Municipal d'une capitale régionale.

**Mme Françoise BRANGET :** On ne va pas revenir là-dessus, c'était simplement pour vous informer, pour aller dans le même sens que vous mais vous, vous l'avez pris de travers, passons. Simplement je suis heureuse que vous ayez découvert quelque chose à propos des répétitions de l'Orchestre. On aurait peut-être pu y penser avant parce que je n'ai jamais dit que la structure que l'on devait construire, et là Monsieur ALAUZET vous me prêtez beaucoup d'intentions et j'aimerais bien que vous me disiez lesquelles et si vous pouviez me faire la liste ça m'intéresserait, parce qu'il est évident qu'on peut mutualiser les choses et ce que je dis aujourd'hui je l'ai déjà dit précédemment. Quand je vous disais qu'on peut mutualiser le Conservatoire avec, je vous ai parlé de cité de la musique à Saint-Jacques par exemple, on ne m'a pas entendue, je n'étais pas audible. Simplement ce que je dis c'est qu'on aurait pu donner du lustre au Festival, c'était l'opportunité. Je dis qu'il n'y a pas de volonté politique et cela se traduit tout simplement dans les chiffres. Quand on voit les subventions attribuées pour le Festival, c'est 290 000 € pour le festival de Musique de Rues qui dure trois jours, 1,100 M€ pour trois jours de festivités. Alors on met le plus d'argent là où on a le plus de valeur, je n'en sais rien, je trouve très bien les musiques de rues mais il y a peut-être là deux poids deux mesures. Je veux bien ne pas polémiquer et je ne sais même pas qui sera votre adversaire, je n'en ai aucune idée (rires de M. le Maire). Mais ce que je dis là je l'ai déjà dit auparavant et les Bisontins jugeront. De toute façon, on sait bien que financièrement, je vous le reproche assez souvent, vous avez hypothéqué le mandat suivant et un peu aussi celui d'après.

**M. LE MAIRE :** Je ne vous répondrai pas. Simplement une précision pour la presse qui est là, le budget du Festival de Musique de Rues, vous le comparerez avec celui du Festival de Musique pour la collectivité Ville sans compter les prestations, la part de la Ville dans le Festival de Musique de Rues, c'est

de l'ordre de 600 000 €, c'est-à-dire à peu près équivalente à celle du Festival quand on compte les prestations. Donc votre comparaison n'est pas bonne mais c'est votre façon de voir les choses.

**M. Jean ROSSELOT :** Vous pouvez saisir l'occasion de cette année pour donner un peu plus de lustre au retour d'OZAWA sous une forme à déterminer.

**M. LE MAIRE :** Mon cher ami cela a été fait ; nous avons voté en conseil municipal en juillet dernier mais manifestement ça ne vous a pas beaucoup marqué, une subvention complémentaire de 22 000 € pour le soixantième anniversaire du Festival. J'ai rencontré le Président du Festival il y a deux jours, il n'y a pas de problème entre nous.

**M. Jean ROSSELOT :** Vous allez prononcer une conférence très attendue dans quelque temps à Mulhouse où va se révéler toute votre intelligence de la coopération...

**M. LE MAIRE :** C'est encore quelque chose que j'ai créé, excusez-moi.

**M. Jean ROSSELOT :** Mais on n'en entend pas beaucoup parler, c'est cela qui est embêtant. Alors justement quels sont les produits, quels sont les points d'application ? Est-ce que la musique, et notamment cet équipement très performant mais très coûteux de Dijon ne pourrait pas être un des enjeux de la mutualisation de toutes ces villes ensemble ? Je pose la question.

**M. LE MAIRE :** Si vous suiviez attentivement, d'ailleurs j'aurai le plaisir de vous accueillir à Mulhouse dans la ville de Jean-Marie BOCKEL...

**M. Jean ROSSELOT :** Je suis attentivement mais je ne vois pas grand-chose sortir.

**M. LE MAIRE :** Vous devriez savoir que la musique...

**M. Jean ROSSELOT :** On ne peut pas tout savoir, vous vous êtes au pouvoir, nous on ne peut pas tout savoir. Il ne faut pas être provoquant. C'est plus facile d'être à votre place qu'à la mienne, je vous l'ai déjà dit mille fois.

**M. LE MAIRE :** Je ne veux pas parler ici du réseau métropolitain. Une réunion est prévue à Mulhouse le 26 ; vous y êtes invité, vous verrez que la culture avec la mobilité et l'enseignement sont les axes forts du réseau Rhin-Rhône.

**M. Franck MONNEUR :** Je voudrais juste rappeler qu'à Besançon on ne fait pas d'opposition entre la musique classique et les autres musiques, tout est complémentaire. Concernant les chiffres, une fois encore il faut être précis, le Festival de Musique classique, année avec concours, c'est 1 200 000 € toutes collectivités confondues avec 90 % d'argent public, je crois que là il faut être très précis.

**M. LE MAIRE :** Donc c'est l'équivalent du Festival de Musique de Rues ?

**M. Franck MONNEUR :** Exactement c'est l'équivalent du Festival de Musique de Rues voire un peu plus donc sur une année avec concours. Je crois qu'il faut surtout être très respectueux du travail qui a été effectué par toute une équipe avec à sa tête M. SERTOUT et je n'oublie pas les bénévoles car tout festival fonctionne grâce à la foi des bénévoles qui sont des dizaines à travailler notamment sur ce festival.

**M. LE MAIRE :** Tu as raison et le Président me le rappelait l'autre jour, enfin nous en parlions ensemble. Il y a autour des services de la Ville, des dizaines et des dizaines de bénévoles. Il me donnait comme exemple Peugeot qui prête 10 ou 15 véhicules, des bénévoles sont partis à Sochaux les chercher. Là ce sont des exemples précis. Je sais qu'on voudrait qu'on soit fâché avec tout le monde, eh bien non on n'est pas fâché avec le Festival, ça se passe même très bien».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, en décide ainsi.

*Récépissé préfectoral du 20 septembre 2007.*